



Liminaire au Conseil Départemental d'Action Sociale (CDAS) du Nord du 11 avril 2024

Madame la Présidente,

L'action sociale a pour objet de répondre à tous les besoins sociaux des agents actifs et retraités dans les domaines du logement, de la restauration, de garde d'enfants, des vacances, des loisirs et de la culture. Elle doit aussi leur apporter une aide morale et financière et des secours quand ils sont dans le besoin.

Pour cela, l'action sociale a besoin de moyens humains et financiers, afin de mettre en œuvre et assurer des prestations de qualité pour l'ensemble des personnels.

Le budget 2024 de l'action sociale ministérielle s'élève à 112,85 M€, contre 111,40 M€ en 2023, soit une très légère augmentation, très en-deça de la compensation des hausses globales du coût de la vie liées à l'inflation pour les personnels du ministère. En outre, au niveau du CAL, il est même à déplorer une légère baisse du budget 2024 s'élevant à 167 355 € après mise en réserve.

Pour répondre à ce besoin de moyens humains et financiers, il est nécessaire que l'action sociale conserve un réseau départemental de délégations au plus près des agents, ainsi qu'une autonomie totale sur l'utilisation de son crédit d'actions locales. Or, à ce sujet, l'ajout d'un échelon régional au pouvoir renforcé dans l'organisation sociale est un signe supplémentaire du passage à un fonctionnement purement régional.

Solidaires Finances rappelle son attachement au maillage territorial de l'action sociale ministérielle et à un réseau de proximité, et refuse tout projet qui vise à y mettre fin. Il est hors de question d'ôter toute initiative aux CDAS. C'est pourtant ce qui est à craindre avec le projet de régionalisation de l'arbre de Noël 2025 en région Ile de France, discuté dans un récent groupe de travail.

En effet, au-delà des questionnements de localisation, ou du type d'activité, quelles seront les conséquences de ce projet sur le montant du CAL, parlerons-nous alors d'un CAL régional ?

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Au niveau ministériel, la restauration est le principal poste de dépenses et reste la thématique de travail prioritaire. Pour Solidaires Finances, il faut repenser la restauration de demain : mettre en place des dispositifs pour sauvegarder la restauration collective et faire en sorte que les agent-es bénéficient chaque jour d'un repas équilibré et de qualité à tarif social. Les expérimentations de tarification au plateau et de frigos connectés ne peuvent répondre à ces objectifs.

A cet égard, le projet d'association unique pour la gestion des restaurants administratifs du Nord apportera-t'il une solution satisfaisante ?

Par ailleurs, Solidaires Finances tient à attirer l'attention sur les problématiques rencontrées lors de l'inscription sur le site EPAF, des enfants aux colonies de vacances de cet été. Il s'agit désormais pour les parents d'être les plus rapides : « premiers arrivés, premiers servis ». Or cette procédure est discriminatoire pour un grand nombre de parents et colons, notamment les fratries ; une procédure consensuelle qui permet un choix équitable pour tous les colons doit être mise en place.

Concernant l'ordre du jour :

- règlement intérieur du CDAS : la rédaction de l'article 27 du nouveau règlement intérieur, relatif aux autorisations d'absence accordées aux représentants du personnel, pose sérieusement question. Au contraire du précédent règlement, il ne comporte plus aucune indication précise sur la durée accordée pour la préparation et le compte-rendu de la réunion. La secrétaire générale, dans une note du 14/11/2023 adressée à l'ensemble des présidents de CDAS, préconise une certaine souplesse dans l'application de cet article. Mais dans les faits, qu'en sera-t-il réellement ?

- l'activité des psychologues

Solidaires Finances souhaite attirer votre attention sur les propos tenus par les psychologues du travail dans leur rapport d'activité 2023. Tout comme notre organisation syndicale, ils dénoncent les pratiques délétères des Ministères économique et financiers du Nord.

On relève que l'essentiel des consultations, tant des médecins du travail que des psychologues, concerne des situations de souffrance au travail. Ces situations ne cessent de croître.

Écœuré par vos pratiques managériales, l'un des trois psychologues a décidé de rejeter votre « fonctionnement hiérarchique induisant pouvoir, autorité, et ses conséquences possibles telle qu'une catégorisation autour du sentiment d'être supérieur/inférieur, telle qu'une attente d'obéissance et son corollaire, le sentiment d'obligation et d'obéissance ».

Quel que soit le prisme par lequel on observe la situation, CSAL, FS ou CDAS, l'amplification de la souffrance au travail dans nos services ne peut être niée.

Les autres interventions seront faites au cours de la séance.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)